

DETERMINATION MUNICIPALE SUR LA MOTION « CREATION D'UNE MONNAIE LOCALE MORGIENNE »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

La motion ci-dessus a été déposée le 5 avril 2017 et vise à créer une monnaie locale morgienne ou à rejoindre le Léman. Les raisons évoquées sont les récentes créations de monnaies, notamment le Léman et le Farinet ainsi que le fait que les villes de Lausanne et de Rolle se penchent actuellement sur ces mêmes questions.

2 ETAT DES LIEUX

Selon le Professeur Christian Arnsperger¹, "L'apparition de ces monnaies est liée à la volonté de citoyens de reprendre le contrôle de l'argent qu'ils utilisent au quotidien". Ces monnaies ont également été créées pour s'affranchir "du système des banques qui peut orienter toute la physionomie de l'économie suisse". Elles visent à "garder des moyens de paiements dans une région pour qu'elle puisse se développer". De plus, les monnaies locales posent de nombreuses questions liées à la fiscalité.

Contexte suisse

Ces objectifs sont bien évidemment louables. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle des monnaies locales existent depuis plusieurs décennies dans notre pays². Depuis la crise de 2008, nous assistons effectivement à une multiplication des monnaies locales, en particulier en Europe et notamment en Suisse.

Analyse

La question est de savoir si cette multiplication est une conséquence du succès de ces monnaies locales ou s'il serait plus approprié de parler d'effet de mode ? Force est de constater qu'il existe actuellement peu d'éléments sur lesquels s'appuyer pour affirmer qu'une monnaie locale a un impact positif pour le commerce local. Les éléments recensés semblent indiquer que c'est plutôt l'inverse qui est vrai. De fait, un reportage d'avril 2017 de la FRC³ a testé la plus importante monnaie locale de Suisse romande, le Léman. Ses conclusions sont claires : "Expérience intéressante mais dont le résultat reste pour l'heure mitigé, tant que la masse de producteurs, fournisseurs et commerces à qui ce système est destiné n'augmente pas". Elle ajoute que, sur le terrain, même à Lausanne ou Genève, "peu d'enseignes jouent le jeu". La gérante d'une boucherie interrogée explique : "Au début, le succès était au rendez-vous, mais la demande faiblit. Le regain d'intérêt est souvent couplé avec une actualité médiatique..."⁴.

¹ Professeur de durabilité et anthropologie économique à l'Université de Lausanne

² Les WIR datent de 1934, cf. <https://www.wir.ch/fr/qui-est-wir/qui-est-wir-et-quest-ce-que-cest/>

³ Fédération Romande des Consommateurs

⁴ Cf. <https://www.frc.ch/on-a-teste-le-leman/>

Du côté de l'Association des commerçants de la Ville de Morges, le son de cloche est également mitigé. Il y a une crainte que cela n'apporte pas beaucoup d'activité supplémentaire mais complexifie la vie des commerçants, qui devront jongler avec le Franc, l'Euro et la monnaie locale. Cela semble également chronophage car il faut aller ensuite échanger ces billets, d'où le peu d'engouement. Dès lors, le constat du Professeur Arnsperger, interrogé par la RTS est peu surprenant: "Ces monnaies ont un effet à court terme, mais vraiment faible."⁵

3 POSITION ET STRATÉGIE DE LA MUNICIPALITÉ

Au vu de ce qui précède, la Municipalité s'oppose à la prise en considération de la motion "Création d'une monnaie locale « morgienne »".

Soucieuse de soutenir le commerce local morgien, la Municipalité est active. Elle entretient régulièrement des contacts avec l'Association des commerçants de la Ville de Morges. L'engagement du nouveau délégué à la promotion économique vise à renforcer ce lien afin de répondre aux besoins des commerçants à dynamiser l'attractivité de la Ville.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente détermination.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 août 2017.

Détermination présentée au Conseil communal en séance du 6 septembre 2017.

⁵ <https://www.rts.ch/info/economie/7817502-leman-farinet-a-quoi-servent-les-monnaies-locales-.html>